

RESISTANCE UNIE

en Gironde

N°104 bis - 26^{ème} année
Sites Internet:
<http://www.ffi33.org>
<http://www.anacr33.org>

ISSN 0992-6852 - prix au numéro: 3 €

Le magazine ouvert à tous les Résistants et à ceux qui partagent leurs valeurs.

Numéro spécial

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION ANNÉE 2013-2014

Thème 2013 - 2014

« La libération du territoire et le retour de la République »

maquette: Jacques Loiseau

*Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
13 rue Edmond Blanc - Caychac - 33290 - Blanquefort*

Les Alliés, Vichy et de Gaulle

On a donc vu que les Etats Unis gardaient toujours le contact avec le gouvernement de Vichy; c'est ainsi que l'amiral Leahy se présentait comme ambassadeur, le 5 janvier 1941. Malgré la rencontre Hitler-Pétain à Montoire, le 23 octobre 1940, et les propos du maréchal qui, le 30 octobre suivant, annonçait son entrée dans la collaboration, les Américains, apparemment, ne souhaitaient pas condamner Vichy. " La politique des Etats-Unis, représentée auprès de Pétain, se tenait écartée de la France Libre, sous prétexte qu'on ne pouvait pas préjuger du gouvernement que se donnerait la nation française quand elle serait libérée. Au fond, ce que les dirigeants américains tenaient pour acquis, c'était l'effacement de la France".(1)

Le 22 juin 1941, le déclenchement de l'opération "Barberousse" amorçait l'envahissement de l'U.R.S.S. par les troupes allemandes. Le 18 juillet suivant, Joseph Staline, dans un message adressé à Winston Churchill, demandait instamment l'ouverture d'un second front pour soulager ses troupes. Après avoir hésité entre les côtes de la Manche et l'Afrique du Nord, les Alliés, le 5 septembre 1941, définissaient les cibles de débarquement: Casablanca, Oran et Alger.

Nous n'en étions pas encore à parler de libération du territoire. Toutefois, l'arrivée des forces alliées en Afrique du Nord était un pas important vers un avenir encore mal défini. En effet, le Maroc et la Tunisie étaient tous deux sous protectorat français alors que l'Algérie, avec ses départements français restait le prolongement du territoire. Tous trois étaient aux ordres de Vichy, couverts par une Armée d'Afrique, armée de l'armistice.

Par ce fait, de Gaulle et la "France combattante" allaient rester dans l'ignorance de la préparation de ce qu'on appellera l'opération "Torch". L'intervention de la "France combattante" risquait de déclenchait l'hostilité des généraux vichystes présents en A.F.N. et plus particulièrement en Algérie.

Qu'importait alors que le maréchal est déclaré ouvertement son entrée en "collaboration", que 400 pilotes de la Luftwaffe, abattus et capturés en France avant l'armistice aient été libérés suffisamment tôt afin qu'ils reprennent du service en bombardant le Royaume uni, que les protocoles de Paris, signés en 1941

par Darlan, avec l'accord du maréchal, aient livré aux Allemands une base navale à Bizerte et une autre à Dakar, ainsi que, en mai 1941, une base à Alep, en Syrie.

L'amiral Leahy, ambassadeur auprès du maréchal, imaginait les dirigeants de Vichy susceptibles de reprendre la guerre contre l'Allemagne comme le consul Murphy jugeait possible le ralliement de ces mêmes vichystes à la cause alliée.

Les diplomates américains et l'O.S.S. (2) prirent contact avec les milieux de la

torpilleurs "Albatros", "Epervier", "Milan", 7 torpilleurs, 10 sous-marins, bon nombre de petits bâtiments, avisos, patrouilleurs, escorteurs, ainsi que plusieurs cargos sont coulés ou irrémédiablement avariés. Le cuirassé Jean Bart est, lui-même, endommagé. Sur 168 avions basés au Maroc et en Algérie, 135 sont détruits au sol. Côté alliés, plus de 3.000 tués, blessés ou disparus, des pertes de bâtiments pour les marines et 70 avions abattus. (3)

Pour comprendre cette réaction belliqueuse et combattive face aux Alliés on ne peut qu'accepter le fait que la grande majorité des Européens d'Afrique du Nord restait fidèle à Vichy et à sa politique, en précisant que 15% de cette population se trouvait sous l'uniforme de l'armée d'armistice. Ajoutons à cela, l'anglophobie avivée par le drame de Mers-el-Kébir et l'antigaullisme de nombreux militaires. Et puis, ces gens là n'avaient pas connu l'occupation.... Pouvait on voir là une libération ?

Si l'opération "Torch" fut un pas décisif vers la victoire finale elle n'apporta aucun soupçon d'espoir républicain par le soutien qu'elle fournit, du moins un certain temps, à l'Etat français du maréchal Pétain et à ses admirateurs.

Le général Giraud, prévu pour prendre la tête du mouvement, perdait son temps à Gibraltar en négociant des pouvoirs qu'Einseinhower ne voulait pas lui abandonner. Il n'arrivera en Algérie que le 9 novembre pour apprendre la présence accidentelle de l'amiral Darlan à Alger. (4) Celui-ci, évincé par Laval de la vice-présidence du Conseil, restait, toutefois, le dauphin de Philippe Pétain et le chef des armées. Ayant obtenu un contact avec Pétain, l'amiral recevait "toute la confiance " de celui-ci. Pressé par le général Clark, Darlan, le 10 novembre, à midi, donnait l'ordre de cesser le feu pour l'ensemble de l'Afrique du Nord. Il était immédiatement désavoué et relevé de ses fonctions de commandant en chef des armées par Pétain qui nommait à sa place le général Nogués comme son représentant en Afrique du Nord (5). Darlan, après avoir donné le contre-ordre de l'arrêt des combats, était arrêté par les Américains. Peine perdue, le lendemain, 11

Programme proposé

Voilà ma tâche ! Regrouper la France dans la guerre; lui épargner la subversion; lui remettre un destin qui ne dépende que d'elle-même. Hier, il suffisait de l'action de Français sur les champs de bataille pour se camper devant les évènements. Demain, tout sera commandé par la question d'un pouvoir central que le pays acclame et suive. Pour moi, dans cette phase capitale, il ne s'agira plus de jeter au combat quelques troupes, de rallier ici et là des lambeaux de territoire, de chanter à la nation la romance de sa grandeur. C'est le peuple entier, tel qu'il est, qu'il me faudra rassembler. Contre l'ennemi, malgré les alliés, en dépit d'affreuses divisions, j'aurai à faire autour de moi l'unité de la France déchirée.

Charles de Gaulle
Mémoires de guerre (l'unité)
tome 1 page 3

résistance dont le noyau était représenté par Roger Carcassonne, industriel, et la famille Aboulker, Henri le père, professeur et José le fil, étudiant. On retrouvait bientôt Henri d'Astier de la Vigerie, du Deuxième bureau, le lieutenant-colonel Jousse, le colonel Baril et l'industriel Lemaigre-Dubreuil qui désiraient jouer la carte américaine

Le 8 novembre 1942, entre 1 heure et 5 heures du matin, les forces anglo-américaines débarquaient au Maroc et en Algérie. Elles étaient reçues à coup de canon, les consignes de Vichy étant de résister. L'opération "Torch" débutait; elle allait coûter cher ! Côté français: 3.000 hommes sont tués ou blessés; le croiseur "Primauguet", les contre-

3 *Mémoires de guerre, l'Unité, Charles de Gaulle, tome 2, page 45*

4 *Où son fils est hospitalisé victime d'une polyomyélite.*

5 *L'armée de Vichy, Robert O. Paxton, page 386*

1 *Charles de Gaulle, Mémoires de guerre, l'appel, tome 1, page 180.*

2 *prédécesseur de la C.I.A.*

novembre 1942, l'amiral Michelier informait Vichy que le combat avait cessé, le jour même à 2h30.

Il est démontré que dès l'instant du désaveu de Darlan par Pétain, le 10 novembre, jusqu'au 13 novembre, le général Clark eut toutes les peines du monde à trouver un chef militaire français désireux et capable d'assumer la lourde responsabilité d'amener l'Armée d'armistice à se ranger aux côtés des Alliés (6). Même le "pauvre général Giraud... errait toujours dans Alger sans savoir ce qu'il devait faire (7).

La seule armée face aux Alliés au Maroc et en Algérie était celle de l'Etat français, du maréchal Pétain, dans lequel F.D. Roosevelt voyait de la légitimité, alors que pour celui-ci le retour au régime républicain. soulevait de sérieuses réserves.

Nogués développait la nécessité de laisser l'AFN attachée à la personne du maréchal qui faisait alors l'unanimité dans la population française comme dans la population indigène. Et puis, Nogués qui détenait les clefs du pouvoir, acceptait que Giraud soit associé à la solution. L'autre point d'accord était que de Gaulle ne devait pas venir à Alger, et que Giraud se mettrait aux ordres de Darlan, commandant au nom du maréchal. Cela était communiqué le 13 novembre "au nom du Maréchal et en accord avec lui".

Roosevelt connaissant les activités collaborationniste de l'amiral concédait qu'il s'agissait là de "Military expediencies", c'est à dire d'expédients pour raisons militaires; tout plutôt que de Gaulle et la "France combattante". Et Eisenhower devait expliquer à ses chefs d'état-major, que tous les Français civils et militaires devaient reconnaître l'autorité de Darlan. Giraud, quant à lui, allait accepter de celui-ci, le commandement des forces terrestres et aériennes d'Afrique du Nord.

Le 14 novembre, Darlan se proclamait "Haut commissaire de France en Afrique", chapeauté, toutefois, par un Conseil impérial.

Le 22 novembre 1942 était publié un document, ayant l'aval, des Américains et définissant le nouveau pouvoir. Ce texte précisait que les forces françaises devenaient alliées des anglo-américains et que le personnel gouvernemental restait en place. Cela revenait à maintenir les institutions et

6 *L'armée de Vichy, Robert O. Paxton, page 386*

7 *L'armée de Vichy, Robert O. Paxton, page 387*

les lois de Vichy ou, encore, le maintien de l'abolition du décret Crémieux qui accordait la citoyenneté française aux juifs d'Algérie.

"Tout se passe donc comme si une sorte de nouveau Vichy était en train de se reconstituer en Afrique du Nord, sous la coupe des Etats-Unis"(8)

Pendant 45 jours, l'amiral Darlan allait exercer l'autorité en AFN, au nom du maréchal. Le 24 décembre 1942, il était abattu par un militaire de vingt ans, militant monarchiste, Fernand Bonnier de La Chapelle. Eisenhower faisait alors savoir que, pour l'Amérique, seul Giraud était le successeur acceptable. Le 26 décembre 1942, celui-ci était nommé Haut commissaire par le Conseil impérial. La prise de pouvoir était à nouveau faite au nom du maréchal et la ligne politique restait la même. Le 30 décembre c'était l'arrestation "à titre préventif" des



personnalités ayant toute participé à l'aide aux Alliés dans l'opération "Torch". Toutes sont gaullistes sauf une: Fernand Morali. Elles seront emprisonnées, pour certaines, dans le Sahara, à Adrar ou à Laghouat; elles ne seront libérées que le 5 février. La législation de Vichy était maintenue, c'est ainsi que le décret Crémieux(9) restait abrogé par ordonnance du 18 mars 1943 et que, d'une façon générale, Giraud s'entourait d'hommes de droite, réactionnaires et pétainistes. Giraud revendiquait le pouvoir militaire et envisageait l'application de la loi Tréveneuc, ce qui laisserait la France sans autorité politique jusque là (10). A noter encore, la présence dans des camps, comme celui d'El-Ayasha, de trois à quatre mille prisonniers Républicains espagnols, Polonais, Juifs et ceux arrêtés pour atteinte à la sûreté de l'état,

8 *Télégramme du général de Gaulle du 12 novembre 1942*

9 *qui accordait d'office la citoyenneté française aux juifs d'Algérie.*

10 *Matériaux Juridiques et politiques, Université de Perpignan, Jean-Pierre Maury*

la plupart "gaullistes". A l'aube du débarquement allié près de 7.000 Français et probablement autant d'étrangers étaient détenus dans les camps d'A.F.N. Les 27 députés communistes détenus à Maison-Carrée ne seront libérés que le 5 février 1943.

Les correspondants de guerre et la presse des pays alliés, particulièrement choqués, vont dénoncer aux opinions anglaises et américaines l'incompréhensible maintien en activité du régime de Vichy qui, déjà par lui-même, voudrait prendre le pas sur de Gaulle et la "France combattante". Roosevelt et Churchill se devaient de calmer l'opinion publique de leur pays respectif. Ils allaient imposer à Giraud un effort de démocratisation.

Le 14 janvier 1943 Roosevelt et Churchill, à la conférence d'Anfa, organisaient une rencontre Giraud de Gaulle sans obtenir de résultats politiques. Un rapprochement était pourtant inévitable. Pour cela, le Comité national français de Londres adressait à l'autorité d'Alger un mémorandum daté du 23 février 1943 et déterminant ses conditions, à savoir: dénoncer l'armistice et l'illégitimité du gouvernement de Vichy, éliminer ses dirigeants et rétablir les institutions républicaines. Dès le mois de mars, les collaborateurs de Giraud les plus attachés à la Révolution nationale démissionnaient. Le 14 mars, Giraud, dans un discours "républicain" rejetait l'armistice, en appelait au relèvement de l'armée française et à la sauvegarde de la souveraineté.

Le remplacement du buste de Pétain par celui de Marianne retrouvée, soulevait encore des critiques. Ainsi, le général Prioux déclarant le 29 mars 1943, devant ses officiers, "Jamais il n'a été dans la pensée du général Giraud de supprimer l'effigie du Maréchal. Nombreux sont ceux qui l'aident et qui s'en iraient s'il en était ainsi".

Etaient alors en présence deux hommes, deux comités mais aussi deux armées; d'une part, l'armée d'Afrique, issue de l'armistice, la plus importante, d'autre part, les Forces Françaises Libres. La division existant entre les deux allait se poursuivre. Ainsi, lors du défilé du 20 mai à Tunis, l'armée d'Afrique faisait partie du cotège américain alors que les F.F.L. se rangeaient avec la VIIIème armée britannique.

Entre le 17 et le 25 mai de Gaulle avait lancé un nouveau train de réformes démocratiques parmi lesquelles l'abrogation des lois restreignant les libertés individuelles, la suppression de la Charte du travail et, le 28 mai, l'abolition des lois de Vichy sur la presse. Il prenait position pour l'avenir, face à cet A.M.G.O.T que l'on pouvait craindre.

Le 31 mai, commençaient les négociations de

1943 - Comité Français de Libération nationale

Le C.F.L.N

Dés 1940, pour le général de Gaulle et les premiers Français Libres, ainsi que pour tous les représentants des pays occupés réfugiés à Londres, il en allait, tout, d'abord de ne pas abandonner le combat devant le national socialisme et son criminel programme. Il fallait attendre les premières victoires des Alliés pour entrevoir la possibilité de la chute du nazisme. Cela se précisait avec le succès d'El Alamein, le 23 novembre 1942, sur le bassin méditerranéen, le débarquement des Alliés, le 8 novembre suivant, en AFN, et la capitulation du maréchal Von Paulus, à Stalingrad, sur le Front de l'Est, le 2 février 1943.

Prenant en compte les actions menées, d'une façon de plus en plus importante, sur le sol national, Charles de Gaulle regroupait à la fois la "France Libre" et la "France captive", le 29 juillet 1942, sous l'appellation de "France Combattante".

Cette même année, le 27 mai, la création du Conseil National de la Résistance effectuée par Jean Moulin, apportait son soutien au général de Gaulle. La Résistance savait, en effet, que les Alliés, et plus particulièrement Roosevelt, président des U.S.A, entendaient éliminer le général de Gaulle au profit du général Giraud.

Le 3 juin 1943, le C.F.L.N. était créé par la fusion du Comité français de Londres, du général de Gaulle, et le Commandement civil et militaire d'Alger, du général Giraud. Le général de Gaulle, par ailleurs, ne pouvait accepter l'AMGOT souhaité par les Alliés (**voir ci-contre**).

Le choix de la Résistance étant dès lors connu, et prévoyant le futur retour dans une France libérée, se tenait à Alger, le 3 novembre suivant, la première réunion de l'Assemblée consultative au cours de laquelle le général de Gaulle détaillait un programme d'actions.

L'AMGOT (1)

Dés septembre 1943, le général de Gaulle avait eu connaissance d'un mémorandum secret concernant la participation française à l'administration du territoire libéré en France métropolitaine". Cet accord engageait les Etats-Unis et la Grande-Bretagne:

"Article 1er: Le territoire libéré en France métropolitaine sera traité en ami. Cependant, le commandant en chef des forces alliées aura tous les droits d'occupation militaire résultant de la guerre. Il agira sur la base qu'il n'existe pas de gouvernement souverain en France. Il ne négociera pas avec le gouvernement de Vichy sauf pour transférer l'autorité dans ses propres mains."

"Article 2: les fonctionnaires français et le personnel judiciaire seraient nommés, ou confirmés, par le commandant en chef des armées alliées et par ses **délégués autorisés**."

"Ces mesures ont pour but de créer, aussitôt que possible, des conditions qui permettent le rétablissement d'un gouvernement français représentatif et conforme aux vœux librement exprimés du peuple français."

L'AMGOT se préparait. Des centres, comme les universités de Yale et de Charlottesville préparaient le personnel devant prendre place après le débarquement.. Ainsi, 1.552 fonctionnaires étaient prêts à partir emportant avec eux des coupures, nommées "Francs de la Libération", imprimées d'avance.

1) Allied Military Government of Occupied Territory

Le C.F.L.N, son action

Le C.F.L.N. a voulu, songeant à l'avenir, rétablir la légalité républicaine dans les textes et dans les faits en rétablissant les victimes d'exclusion et par l'indemnisation partielle des préjudices subis; par le rétablissement du décret Crémieux abrogé par Pétain et Giraud et par l'épuration administrative notamment dans l'armée. Repoussant les grandes réformes, pourtant indispensables, au retour de la République, le C.F.L.N opérait, pourtant, dans certains cas allant dans le sens de la démocratie. Par exemple, l'extension du droit de vote aux femmes et l'amélioration du sort des colonisés en Afrique noire et en Algérie.

Rappelons que l'antagonisme de Gaulle-Giraud se dénouait le 2 octobre 1943 par la fin de la coprésidence à la tête du C.F.L.N. L'éviction politique du général Giraud allait se confirmer le 8 novembre suivant par la démission de celui-ci qui cesse de faire partie du C.F.L.N. Notons, toutefois que c'est grâce au général Giraud que les Américains ont formé et équipé 4 divisions blindées françaises (dont la 2ème DB de Leclerc). Le départ de Giraud mettait fin aux divers dysfonctionnements qui, malheureusement, entraînaient une paralysie du C.F.L.N. du fait de la présence de deux présidents en désaccord

Programme du C.N.R.

Le 15 mars 1944, le C.N.R. publiait un « programme » de gouvernement, basé sur le discours d'Alger, à appliquer dès la Libération du territoire en attendant le retour à la République. Au préalable, le C.N.R. proposait différents plans d'action afin que la France soit active et participe à la préparation des débarquements alliés et aux différents combats libérateurs:

Libération du territoire:

Formation des Comités de Libération,

dans départements, arrondissements, communes, entreprises...

Actions des comités,

- Solidarité et assistance,
- Renforcement armées des F.F.I.,
- Combattre l'ennemi en harcelant ses troupes,
- Distribution des dépôts d'armes,
- Organiser la lutte (région, département, local),
- Organisation des milices patriotiques,
- Défense des Français contre terreur et provocation.

Action de l'Etat-major des F.F.I.:

Contribution à la proche Libération

Organisation et structures:

Le 21 janvier 1944, le CFLN ordonnait la mobilisation de la classe 1945 avec la création d'un corps auxiliaire féminin auprès de chaque arme. Ensuite, le 1 février 1944, date importante, furent créées les Forces Françaises de l'Intérieur qui rassemblaient l'Armée Secrète, les groupes francs, les maquis, l'ORA, les FTPF, etc.

Les Délégués Militaires Régionaux sont créés le 10 janvier 1944¹ et sont parachutés dans les 12 Régions militaires mises en place pour la préparation des quatre plans majeurs de paralysie des communications ennemies au jour "J": plan vert, plan tortue ou Bibendum, plan violet et plan bleu. Pour superviser le tout, un Délégué Militaire National nommé par de Gaulle (Colonel Ely, puis, Jacques Chaban-Delmas) qui réussit à réunir au sein du CFLN les forces militaires des communistes et de l'ORA. Ajoutons encore deux Délégués Militaires de Zone (Sud et Nord). Et puis, en avril 1944, la création de l'Etat-major FFI qui commandera le général Koenig.

Actions de la Résistance

Au seuil de ce quatrième automne de Résistance, s'affirme partout une commune volonté de combat immédiat.(2). Le 16 septembre 1943, à Toulouse, le groupe "Morhange" exécute le chef de la Gestapo. A Hirson, le 19 septembre, les cheminots du groupe "Baudin-Norbert-Lejeune" font sauter une grue de 50 tonnes bloquant le trafic ferroviaire pendant quatre jours... A Paris, le 28 septembre, les francs tireurs de Manouchian abattent en pleine rue Julius Ritter, délégué de Saukel en France .

L'interdiction de célébrer le XI novembre 1943, lancée par le gouvernement de Vichy, allait mener à différentes manifestations. On notera, plus particulièrement, le défilé mis en place, à Oyonnax, par les maquis de l'Ain, sous le commandement du capitaine d'aviation, Romans-Petit. Et, partout, l'action immédiate se révélait. Des maquis 'installaient en place, d'autant plus qu'en janvier 1944, Sauckel réclamait à la France deux millions d'hommes, dont 300.000 à transférer immédiatement. Création du maquis des Glières et du Vercors que les Allemands connaissaient et craignaient. Le premier, dans lequel se comptaient quelques 450 maquisards, succombera sous les coups des Allemands et de la Milice le 27 mars 1944.

L'activité grandissante de cette Résistance ne pouvait échapper à l'occupant et les représailles se révélaient. Le mois d'avril 1944 fut particulièrement marqué, dans le Jura, par ce que l'on devait appeler les "Pâques rouges". Au total: 56 fusillés, 465 arrestations dont 307 (3) étaient déportées, 126 maisons brûlées. Le 2 avril 1944, suite à une explosion survenue au passage d'un train militaire allemand, en gare d'Ascq (Nord), 86 habitants du villages sont exécutés par la troupe; ou, encore, le 12 mai 1944, les 800 hommes de Figeac arrêtés et déportés.

Actions de l'Armée de Libération

Le 13 septembre 1943, dans la baie d'Ajaccio, les hommes du 1er bataillon de choc venu d'AFN, débarquent du sous-marin Casablanca, sous les ordres du commandant Gambiez. Ils répondaient à l'appel des résistants corses qui s'étaient soulevés, dans la région d'Ajaccio, le 9 septembre.

En janvier 1944, des unités du corps expéditionnaire français sont engagées aux côtés des Alliés, dans le secteur du Monte Cassino, sous

Ordre d'insurrection,
Distribution des armes,
Organisation de la lutte,
Coordination militaire.,

Programme de gouvernement:

Rétablir la France dans sa puissance;
Châtiment des traîtres;
Rétablissement des libertés;
Programme économique:
véritable démocratie économique;
organisation de l'économie;
intensification production;
nationalisation des grands moyens;
Programme social;
droit au travail;
rajustement des salaires;
garantie du pouvoir d'achat;
syndicalisme indépendant;
plan de Sécurité sociale;
sécurité de l'emploi;
élévation du niveau de vie;
retraite des vieux travailleurs.

les ordres du général de Monsabert. Après de violents combats, elles s'emparaient d'Acquafonda et du Monte Santa Croce. Le 13 mai, en Italie, les troupes françaises prenaient Castelforte et Monte Maïo.

Par ailleurs, le C.F.L.N. se trouvait en liaison avec la France occupée par la voie de deux services spéciaux, l'un "gaulliste", le B.C.R.A., l'autre "giraudiste" qui était, en réalité, le service de renseignements de l'armée d'armistice, l'armée de Vichy. L'unification fut tentée et aboutit, avec quelques peines, à la Direction Générale des Services Secrets créée en novembre 1943. Les Britanniques confièrent, après la guerre, que les services spéciaux français avaient fourni 80% des renseignements utilisés pour le débarquement.(4)

Préparation du retour dans une France libérée

En septembre 1943, arrivaient en France trois envoyés du C.F.L.N. dont la principale mission était de mettre en place les moyens d'éviter l'A.M.G.O.T. à laquelle nos alliés entendaient nous soumettre. Emile Laffon (dit Lachaud ou Guizot) était chargé de dresser la liste des fonctionnaires d'autorité (Commissaires de la République, Préfet) à soumettre au C.F.L.N. Francis Closon, alias Vincent, avait la tâche, politique et délicate de mettre en place, dans chaque département, un Comité Départemental de Libération. Maillet (appelé Mirabeau) devait prendre en main les services économiques, en prévision des ruptures de stock qui risquaient de paralyser le pays ou d'affamer ses habitants.(5).

Le 3 octobre 1943 étaient nommés 17 commissaires régionaux de la République, 3 commissaires hors cadres et 50 préfets. Il était décidé que, dans chaque département, un Comité Départemental de Libération assisterait chaque préfet nouvellement nommé (6). Par la même ordonnance, des dispositions étaient prises pour confirmer dans chaque commune les conseillers municipaux mis en place en 1939; les collaborateurs seront remplacés par des conseillers désignés par le préfet et le Comité Départemental de Libération et, enfin, dans l'organisation des élections, les femmes sont déclarés électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes .

¹ Mémoires de guerre, Charles de Gaulle, "L'unité", page 553

² Histoire de la Résistance, Henri Noguères, tome 6, 1972, page 355

³ 172 habitants périront déportés à Buchenwald.

⁴ Dictionnaire historique de la Résistance, page 96

⁵ Histoire de la Résistance, Henri Noguères, tome 6., 1972, page 320

⁶ Ordonnance du 21 avril 1944

Gouvernement Provisoire de la République Française

Le Comité Français de Libération Nationale prend officiellement le nom de Gouvernement provisoire de la République française en date du 3 juin 1944. c'est la réponse au voeu émis par l'Assemblée consultative qui conteste l'attitude des Alliés à l'égard du CFLN. et qui pressent les dangers d'un A.M.G.O.T possible. Le 6 juin, les Alliés débarquaient en Normandie.

Ce même jour, Eisenhower, commandant en chef allié, ignorant le GPRF, demande aux Français d'obéir à ses ordres et de Gaulle, lui succédant sur les ondes enjoignait aux Français de suivre "les consignes données par le gouvernement français et par les chefs français qu'il a qualifiés".

N'oublions pas que, au lendemain du 18 juin et malgré l'engagement de Charles de Gaulle, Londres, Washington et certains émigrés français qui n'avaient pas encore rejoints la "France Libre", doutaient sérieusement de ses sentiments démocratiques et le soupçonnaient, plutôt, de vues dictatoriales. (1) Le 27 mai 1942, de Gaulle, dans une conférence déclarait: "« La démocratie se confond exactement pour moi avec la souveraineté nationale. La démocratie c'est le gouvernement du peuple par le peuple et la souveraineté nationale, c'est le peuple exerçant sa souveraineté sans entrave. » (2). En novembre 1942, Léon Blum, leader socialiste, de sa prison de Bourassol apportait officiellement sa caution au général (3).

Bien que Charles de Gaulle ait reçu le soutien de la Résistance intérieure française, les alliés américains prêtaient encore l'oreille aux dernières propositions vichyssoises qui se présentaient. Elles étaient rapidement éliminées et l'hypothèque de l'A.M.G.O.T se trouvait définitivement levée après l'accueil triomphal que la ville de Bayeux réservait au général de Gaulle (4)

Le 25 août 1944, après la libération de Paris, le général de Gaulle refusait de proclamer la République du balcon de l'hôtel de ville, en déclarant: « La République n'a jamais cessé d'être. La France Libre, la France Combattante, le Comité français de libération nationale l'ont tour à tour incorporée. Vichy fut toujours et demeure nul et non avenue. Moi-même suis le président du gouvernement de la République. Pourquoi irais-je la proclamer ? »(5)

Afin de retrouver le niveau international qui fut le sien, la France se devait impérativement de participer aux combats à venir avant la Victoire; pour cela, l'union nationale était nécessaire; déjà, la Résistance intérieure se regroupait sous un but commun. Une force nationale s'imposait; avec, parfois, quelques amertumes et contraintes, la fusion entre l'Armée d'Afrique, l'Armée de l'armistice et la "France combattante" s'effectuait le 1er août 1943. Cette active présence de l'armée française lui permettait d'être signataire des deux actes de capitulation du Troisième Reich; l'une à Reims, le 7 mai 1945, avec pour témoin le général Sévez, l'autre à Berlin sous le paraphe du général de Lattre de Tassigny. Non invitée à la conférence de Yalta, de février 1945, la France se voyait toutefois dévolue une zone d'occupation de l'Allemagne vaincue, puis, le 16 mai suivant, elle devenait membre permanent du Conseil de sécurité de l'O.N.U.

Il faudra attendre le 27 octobre 1946 pour qu'entrent en vigueur les institutions de la IVème République. Jusque là, le chef du GPRF exerce de fait une charge équivalente à celle de chef de l'Etat. Entre temps, le G.P.R.F. allait conduire la France, aux côtés des Alliés, jusqu'à la victoire, en appliquant, toutefois partiellement, le programme de gouvernement proposé par le C.N.R..

¹ *La IVème République, Jacques Fauvet, Fayard, 1959*

² *De Gaulle et la République Claude Leclercq, professeur de droit Paris XII*

³ *La IVème République*

⁴ *Dictionnaire de la Résistance, page 251*

⁵ *Charles de Gaulle, "Le rebelle", Jean Lacouture, page 834*

Les derniers sursauts de Vichy

Philippe Pétain

Le 26 avril 1944, le chef de l'Etat français est encore acclamé lors de la cérémonie religieuse se déroulant à Notre-Dame de Paris à la mémoire des victimes du bombardement du 21 avril.

Fort de ce bain de foule, à l'aube de la défaite allemande pratiquement assurée après le débarquement des Alliés en Normandie, le Maréchal, sur les assurances du représentant américain, l'amiral Leahy et de Lemaigre-Dubreuil, se met à

Pierre Laval (1)

Quand les Américains arriveront à Paris, quelle autorité française pourra les accueillir ? Pétain ou Laval ? Pour ce faire, celui-ci, envisage de réunir l'Assemblée nationale. Dans un premier temps, il convoquait à Matignon, le 10 août 1944, les bureaux du conseil municipal et du conseil départemental de la Seine. Réunion de vieux amis qui acceptaient de provoquer une réunion de l'Assemblée

¹ *Pierre Laval, Jean-Paul Cointet*

espérer qu'un contact direct avec les américains pourrait entraîner un rapprochement entre Vichy et Roosevelt (1). Un plan est élaboré. Il proposait au général Eisenhower un gouvernement composé de personnalités acceptables par les Alliés, l'armistice de 1940 était dénoncé et le chef de l'Etat s'engageait à remettre les pleins pouvoirs entre les mains de l'Assemblée nationale (2). Toutefois, le Maréchal allait très vite comprendre que, enfin, les Alliés allaient soutenir de Gaulle.

¹ Pétain, Marc Ferro, Fayard, 1987

² Pierre Laval, Jean-Paul Cointet, Fayard, 1993

nationale.

Venaient le lendemain, les maires de Paris et de banlieues; il y avait là, en majorité, d'anciens élus radicaux, socialistes et communistes. Anciens maires ou maires nommés les quatre-vingt-sept présents sur quatre-vingt-neuf, sont tous lavalistes. Devant cette réunion pourrait-on croire la libération aux portes de la capitale ? Laval obtenait la toute confiance de son auditoire ainsi que "l'hommage de leur affectueuse et fidèle amitié".

Malgré ses contacts avec Anatole de Monzie, qui gardait des liens avec les Américains, Laval ne put arriver à ses fins, Monzie préférant que la convocation de l'Assemblée nationale soit lancée par Pétain qui refusait cette solution (voir ci-contre.)

Le combat continue

La Libération de Paris

A partir de 1943, se sont mises en place à Paris des structures d'ambition locale, régionale mais aussi nationale. Toutes sont appelées à jouer un rôle, tout d'abord, dans la libération du territoire mais encore dans la remise en route du système démocratique républicain. La crainte de l'AMGOT est toujours présente; c'est d'ailleurs pour cela que le général de Gaulle assigne à la 2° DB de Leclerc, dès décembre 1943, la mission de libérer Paris afin que le pouvoir français puisse s'installer rapidement. En 1944, pour des raisons stratégiques et logistiques, (1) Eisenhower choisit de contourner la capitale.

La résistance parisienne, commandée par Rol-Tanguy est mal équipée mais elle est déterminée. Elle connaît l'ordre donné à von Choltiz de faire de Paris le Stalingrad du front de l'Ouest. Dans l'enthousiasme, la résistance encercle les îlots de défense allemands. Une division SS est annoncée en marche sur Paris. Les Alliés sont proches. L'insurrection a son rôle à jouer. C'est la grève dans le métro de Paris, puis la gendarmerie, le 13 août, la police, le 15 août, les postiers, le lendemain et la grève générale était déclenchée le 18 août.

Des barricades se dressent, des escarmouches éclatent contre les forces allemandes qui se trouvent épaulées par des membres de la Milice. Des sérieux combats ont lieu à la Préfecture de police insurgée depuis le 19 août.

La situation est difficile pour la Résistance qui manque de munition. De Gaulle est averti et donne son accord à Leclerc, qui force la main aux américains, dirigeant sur Paris les éléments de reconnaissance de sa 2° DB, à la grande colère de son supérieur hiérarchique le général américain Gerow. Cette « insubordination » obligera Eisenhower à accepter l'envoi de la 4° division d'infanterie américaine en renfort.

Paris était enfin libérée le 25 août 1944

¹ La libération de Paris nécessitait 4.000 tonnes, par jour, d'approvisionnement pour ses habitants

Interventions de la Résistance

Continuant le travail de harcèlement entrepris pour la préparation du débarquement, la Résistance intérieure, par ses actions apportait un appui certain aux troupes Alliées qui se heurtaient à des troupes allemandes encore déterminées. Le général Eisenhower devait comparer ce renfort à l'impact d'une quinzaine de divisions mises à sa disposition.

On connaît la part importante prise par les insulaires, au préalable, dans la libération de la Corse.

Le débarquement allié de Normandie entraînait une levée en masse en Bretagne. La Résistance se retrouvait au côté d'un bataillon SAS. Ce regroupement armé se faisait dans la ferme de la Nouette près de la commune de Saint Marcel. Leur programme: désorganiser les communications de l'ennemi. En place étaient 3.000 résistants et 200 parachutistes SAS. Le maquis était attaqué le 18 juin 1944. Le bilan côté français était de 30 tués, 15 prisonniers et 60 blessés. La Wehrmacht accusait 50 morts, 50 blessés et 20 disparus. Le village de Saint Marcel sera pillé et brûlé, quarante personnes seront tuées,

Interventions des troupes françaises

La poursuite du combat, auquel voulait se joindre le général de Gaulle, donnait à la France la possibilité de se rapprocher de la place majeure qui avait été la sienne depuis tant d'années. Pour cela, outre la Résistance intérieure qui avait déjà apporté son soutien au chef de la France Libre, il était impératif d'étoffer l'armée régulière combattant aux côtés des Alliés. En fait l'armée d'Afrique, forte de 120.000 hommes représentée la part la plus importante du contingent national. " Des milliers d'anciens officiers de l'Armée d'armistice formèrent l'épine dorsale de la nouvelle armée de Libération, dans le respect de l'obéissance aux ordres et dans la continuité de la structure hiérarchique mise en place par les héritiers du Maréchal".(1) A ceux là, venaient se joindre les "gaullistes" chevronnés de la "division Koenig" ou de la "colonne Leclerc". Cependant, les unités gaullistes ne rejoignaient le reste de l'Armée française que vers le 12 avril 1943 (1). L'Etat-major américain s'opposait à toute épuration des officiers de Vichy. Ce fut donc sous des auspices pétainistes que le processus de

¹ L'armée de Vichy, Robert O.Paxton, page 445

d'autres seront déportées. Le drame de Saint-Marcel est que les Allemands, revenu après les combats s'en soit pris aux blessés et les aient achevés après les avoir parfois torturés.

Le débarquement du 15 août 1944, en Provence, conduisait le Comité Départemental de Libération des Bouhes-du-Rhône à lancer une grève générale insurrectionnelle. Certaines localités ont été prématurément libérées (Manosque, Forcalquier, Valréas...). Elles subiront la contre-attaque des auxiliaires français. On décomptera près de 500 morts pour la seule région d'Aix. La Gestapo de Marseille arrêtait et fusillait 38 responsables dont des chefs régionaux. La rapidité de la libération de la Provence intérieure tient à la présence de la Résistance et des nombreuses insurrections urbaines qui se manifestèrent.

La région Rhône-Alpes, qui avait connu le drame des Glières, allait subir dans la seconde quinzaine de juillet la tragédie du Vercors que les Allemands vont réduire en multipliant les atrocités. Malgré cela, un afflux de volontaires était constaté, après le 6 juin 1944, à commencer sur le Vercors où le 3 juillet Yves Farge et Eugène Chavant restaure la République française. Quinze jours après le débarquement de Provence l'ennemi était refoulé hors du territoire situé entre le contrefort du Massif central et les Alpes.

Dans le Languedoc, la Résistance est aux prises avec la XIX^e armée allemande qui se replie vidant ainsi la région qui se trouve libérée. Par contre, dans le Sud-Ouest, la division "Das Reich", et malgré l'ordre donné par le maréchal von Rundstedt de rejoindre le front de Normandie, entendait terminer le travail de nettoyage entrepris contre la Résistance. En Mai, elle avait déjà commis pillages et incendies, laissant des morts derrière elle, dans le Quercy, à Figeac, à Lacapelle-Biron et à Frayssinet-le-Gélat. Début juin, ces hommes sévissent encore à Figeac et Issendolus. La division « Das Reich » est là pour combattre les « bandes ». Et, malgré l'ordre de rejoindre les plages normandes elle les combattra. Des accrochages auront lieu à Groléjac, Rouffignac, Cressensac et Bretenoux. Le bataillon « Der Führer » intervient à Tulle. Les FTP, qui avaient attaqué la ville, se sont retirés avec neuf soldats allemands pour prisonniers qui seront fusillés. Le général allemand fait pendre 99 habitants de Tulle (1) et 149 seront déportés. Le même jour, opération de nettoyage à Argenton-sur-Creuse : 77 civils et Résistants sont massacrés. A Combeauvert, 31 maquisards sont abattus.

Le 10 juin, Oradour-sur-Glane est détruit, la population est massacrée : 642 victimes (245 femmes, 207 hommes et 190 hommes). Après ce sinistre tableau de marche la division « Das Reich » rejoignait le front de Normandie.

A Brive, André Malraux négociateur obtenait la libération pacifique de la ville, le 15 août. Tandis qu'à Limoges, Georges Guingouin, important personnage de la Résistance limousine, celui qu'on appelait le « préfet du maquis », refusait de prendre la ville d'assaut. Il en faisait le siège tout en négociant jusqu'au 21 août date de reddition.

Le 22 août 1944, les FFI, dans le Sud-ouest, libèrent Tarbes, Toulouse, Pau et prennent, par ailleurs, le contrôle de la Haute-Savoie et de la ville de Grenoble dans l'Isère.

Dans le département de la Gironde on comptait de nombreux accrochages et sabotages qui allaient entraîner des réactions allemandes; en particulier contre les maquis de Lorette, dans le district de Sainte-Bazeille, le 9 juin 1944 mais aussi à Monségur, Blasimon et Mauriac. Rappelons qu'à Saucats, le 14 juillet, 1944, treize étudiants

¹ 120 avaient été demandés.

fusion s'engagea.

Le 6 juin 1944, alors que le maréchal Pétain demandait aux Français d'obéir au gouvernement de Vichy et que, depuis Londres, le général de Gaulle lançait un appel à la mobilisation, le débarquement allié se déclenchait sur les côtes normandes; les commandos du commandant Kieffer attaquaient Ouistreham.

Selon les vœux du général de Gaulle et ceux du Conseil National de la Résistance tels qu'il l'exprimait dans son programme, l'armée



Le maréchal Keitel signe la capitulation sans conditions

française, alors reconstituée, allait prendre une part évidente aux combats. On la vit en Italie dans les lieux les plus meurtriers, Monte Cassino, par exemple.

20 avril 1944, débarquement à Naples des premiers éléments de la première division motorisée française ; les blindés de la 2^e DB de Leclerc débarquaient en Normandie le 1er août 1944; le 15, les troupes françaises de l'armée B, sous le commandement du général de Lattre de Tassigny, sont les premières lors du débarquement de Provence.

Le 25 août, les blindés de Leclercachevè de prendre le contrôle de Paris, avec l'appui de la Résistance.

Le 13 septembre 1944, les troupes du général Leclerc font leur jonction avec celles du général de Lattre sur le plateau de Langres.

La 1^{ère} armée française libère Belfort, Mulhouse. Leclerc entre dans Strasbourg. Puis, le 4 avril 1945, la 1^{ère} armée française s'empare de Karlsruhe, puis c'est la prise de Stuttgart que le général de Gaulle choisit comme base pour les forces françaises.

Le 4 mai 1945, lors de la reddition des forces allemandes du Nord le 2^e DB occupe le Berghof et le nid d'aigle d'Hitler à Berchtesgaden.

Le 8 mai 1945, le général de Lattre est témoin de la capitulation sans conditions de l'armée allemande.

L'armée française avait rempli son contrat.

sont morts dans un combat les opposant à la troupe allemande épaulée par des éléments français. ; c'est encore l'attaque, dans le Médoc, du maquis "Jean Dufour", du 17 au 22 juillet. Ces différents combats et massacres ont laissés de nombreux monuments et stèles dans le département de la Gironde en hommage aux différentes victimes combattantes ou civiles.

Le 31 août 1944, Bordeaux était libérée par les FFI. Cette page d'histoire se terminée le 23 septembre 1944 par l'intégration des FFI à l'armée régulière, mais restaient encore les poches de résistance allemandes.

Les poches de résistance allemandes

Fin 1943, l'armée allemande perd du terrain sur le front de l'Est; parallèlement, la menace d'un débarquement allié sur les côtes françaises paraît de plus en plus probable. Hitler ordonne alors de constituer des éléments défensifs, appelés festungen, forteresses, qui seront mis en place à partir du 19 janvier 1944, sur le littoral ouest-européen.

A cette date, Alfred Jodl, chef de l'état-major de la Wehrmacht, rédige la directive suivante:

"Le führer ordonne: Dans le territoire placé sous les ordres du commandant général des forces armées du front de l'Ouest, les défensifs côtiers suivants sont désignés comme "festungen":

- a) dans le secteur commandant des forces armées aux Pays-Bas: IJmuiden et Hoek van Holland;
- b) dans le secteur de la 15^e armée: Dunkerque, Boulogne, Le Havre;
- c) dans le secteur de la 7^e armée: Cherbourg, Saint-Malo, Brest, Lorient et Saint-Nazaire;
- d) dans le secteur de la 1^e armée: les rives nord et sud de la Gironde.

Le débarquement effectué, il fallut attendre fin septembre avant que soient libérés Le Havre, Brest, Boulogne et Calais. Libérations obtenues au prix d'environ, 8.000 morts, près de 5.700 disparus et 12.000 blessés. Les forteresses restantes relevaient des effectifs importants: 26.000 à Lorient, 25.000 à Saint-Nazaire, 9.000 dans la poche de Royan et de la Pointe de Grave et environ 13.000 à Dunkerque.

Souhaitant poursuivre leur avance vers la Belgique et l'Allemagne les Alliés laissèrent ces réduits derrière eux comptant sur les hommes des Forces Françaises de l'Intérieur, sous le commandement du général de Larminat, pour en venir à bout. Maquisards et Résistants, mal vêtus, mal équipés, sommairement armés vont jusqu'à avril/mai 1945 combattre dans les poches allemandes. Nous pouvons les détailler de la façon suivante:

Saint-Nazaire:

28.000 Allemands équipés de 700 canons de toute sorte (fixes, mobiles et DCA). Près de Saint-Nazaire une ceinture constituée de fossés antichars. Au milieu de cela, environ 130.000 civils dont un assez grand nombre étaient autorisés à quitter la poche, soulageant ainsi les problèmes de ravitaillement qui allaient se poser aux assiégés.

De durs combats seront engagés et cela jusqu'au 11 mai 1945, date de la reddition.

Côté Français, on enregistrait 500 tués, blessés ou prisonniers.

Lorient

Le port renfermait la première base de sous-marins allemands, les fameux U-Boote; il avait abrité le quartier général de l'amiral Dönitz.

Dans la ville se trouvaient 26.000 soldats allemands équipés d'environ, 250 canons d'un calibre égal ou supérieur à 7,5 cm et 120 pièces de DCA. Et 20.000 civils y sont piégés.

Les résistants français et une division américaine sont chargés de tenir le siège. Cela allait durer 9 mois jusqu'à la reddition le 10 mai 1945. On décomptait, côté français 500 tués, blessés ou prisonniers.

La Rochelle

La poche est constituée de la ville de La Rochelle, de la base sous-marine de La Pallice, de l'île de Ré et de la majeure partie de l'île d'Oléron (le sud de l'île faisant partie de la poche de Royan. Au total, 200 pièces d'artillerie fixes ou mobiles d'un calibre supérieur à 7,5 cm et de 100 canons fixes affectés à la défense du littoral plus 100 pour la défense aérienne.

Se trouvaient en présence 15.000 Allemands et 8.000 Français des Forces Françaises du Sud-Ouest qui deviendront, plus tard, détachement de l'Armée de l'Atlantique dirigée par le général de Larminat.

"L'originalité rochelaise" est à signaler car c'est la seule poche à avoir piégée une population nombreuse qui, sera épargnée par les combats, se sortant sans dommages du siège après avoir pu parlementer avec l'occupant. La population sera libérée par les seules troupes françaises.

Poche de Royan et de la Pointe de Grave.

Elle est constituée de deux zones: l'une de 500 km² (Gironde Nord), s'étendant de l'île d'Oléron jusqu'à la hauteur de l'estuaire de la Gironde, centrée sur la ville de Royan et d'une zone de 200 km² (Gironde sud) de la Pointe-de-Grave jusqu'à Saint-Vivien de Médoc et Vensac. Forces en présence: 10.000 Allemands, 30.000 FFI et FTP devenu Forces Françaises de l'Ouest avant de devenir Détachement de l'armée de l'Atlantique. Les Allemands ont installé deux batteries lourdes d'une portée de 30 km. L'une, est à la pointe de la Coubre, elle comprend deux pièces d'un calibre de 24 cm, l'autre, à proximité du fort du Verdon, comprend deux pièces d'artillerie d'un calibre de 28 cm placées sur des plates-formes tournantes, reposant sur voie ferrée. Deux lignes de défense terrestre en avant du réduit de Royan (fossé antichars) et avant du Verdon (fossé antichars et champs de mines) Au total: 300 canons et une importante défense anti-aérienne.

Le 14 octobre 1944 sont créés les Forces Françaises de l'Ouest sous les ordres du général de Larminat. Le commandant Adeline devenait commandant du secteur de Royan, le colonel de Milleret, commandant du secteur de La Rochelle.

Pour le département de la Gironde, les combats qui eurent lieu, en particulier, sur le Front du Médoc, ont fait l'objet d'un ouvrage remarquable édité par les responsables de la Brigade

Calais n'est pas Dunkerque

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, on peut considérer que la ville était détruite à 75 %.

Calais fut libérée par 3^e division d'infanterie canadienne le 30 septembre 1944. Mais Calais libéré allait subir un ultime bombardement... des Alliés.

Le 27 février 1945, des bombardiers Mitchell du squadron 226 recevait pour mission d'attaquer Dunkerque toujours occupé. Le mauvais temps gênant la visibilité, la majorité des appareils font demi-tour. Mais 13 appareils voyant des maisons lâchent 48 bombes vers 17h30. Ils sont sur Calais et provoquent 97 morts et 150 blessés parmi la population (1).

¹ http://calais-ville.net/histoire/2eme_guerre/victimes_bombardement270245.html

Carnot qui se trouva engagée dans les combats du Médoc (1).

Nous avons cité, précédemment, l'originalité rochelaise, nous devons, dès lors, rappeler la spécificité qui frappa Royan. La ville fut détruite à 95 % lors du raid aérien du 5 janvier 1945, entraînant dans la mort plus de 500 victimes civiles et 1.000 blessés parmi les habitants. Plus de 2.000 tonnes de bombes étaient larguées par 354 bombardiers Lancaster opérant en deux vagues successives (2). Bombardement contestable et toujours contesté. Un autre bombardement était effectué le 15 avril 1945, américain celui-ci, suivi par les canons de marine et un bombardement terrestre effectué par une brigade d'artillerie lourde américaine.

Réddition allemande effectuée en trois temps:

17 avril 1945 - Royan;

20 avril 1945 - Pointe de Grave;

30 avril 1945 - Ile d'Oléron.

Pertes en dehors du bombardement de Royan: 364 soldats et 47 civils morts et plus de 500 blessés.

¹ *Une brigade FFI au combat, Presses de l'U.F.I., 1989, 436 pages.*

² *Histoire de la Résistance, Henri Noguères, Robert Laffont, 191, tome 10, page 493*

La remise en route

La France, par son armée et par l'action de la Résistance intérieure, réalisait donc la première partie du programme défini par le Conseil National de la Résistance. L'action militaire replaçait la France dans le concert des grandes nations. Il lui fallait encore remettre en route les structures administratives, économiques, sociales et démocratiques afin d'apporter la preuve de sa vitalité et de ses capacités à retrouver la République depuis si longtemps escamotée.

Ainsi, le 11 novembre 1944, l'Union Soviétique, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis admettent la France comme 4^e membre de la commission consultative européenne qui devra organiser le statut de l'Allemagne occupée. La conférence de Yalta, à laquelle la France ne fut pas invitée, décida pourtant d'attribuer à celle-ci une zone d'occupation en Allemagne. Plus tard, le 16 mai 1945, la France deviendra membre permanent du Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Mais encore fallait-il remettre le pays sur la voie de la démocratie et retrouver, enfin, la République. Pour cela, s'imposait aux vainqueurs

1°) une épuration aux différents échelons des structures économiques et administratives;

2°) le ravitaillement des populations.

L'Épuration

Dès le début de 1943, les responsables de la France Combattante avaient prévu la mise à l'index de tous ceux qui avaient occupé, ou occupaient, de hautes fonctions dans le gouvernement de Vichy. Confirmation avait été donnée par l'Assemblée consultative, en novembre de la même année, par la condamnation sans appel de Vichy et de son personnel. Des critères sont alors mis au point qui seront appliqués pour l'épuration, qu'elle soit administrative ou politique, mais qui s'imposera après la libération de la France. Cette nécessité d'épurer apparaissait dans le programme du CNR de mars 1944.

Cette épuration, qui prend place alors que la Libération se dessine sur l'ensemble du territoire, va se dérouler en deux temps. Tout d'abord, dans les premiers jours de cette libération, on constatera une épuration improvisée mue par une volonté de justice et, parfois, par une fureur de punir proche de la vengeance. Enfin, à partir du 27 juin 1944 était mise en place l'épuration légale.

La comptabilisation du nombre des victimes atteignit, parfois, des niveaux des plus fantaisistes. Ce fut le cas avec le journaliste américain, Peter Novick, qui, dans un livre intitulé "L'épuration

française (1) fait état de 50.000 personnes abattues par les "rouges" dans le Sud-Est.

En fait, on arrive à un total se situant approximativement entre 10.000 et 11.000 morts. Autre précision, l'épuration sauvage, conduite dans la plupart des cas avant le 6 juin 1944, a conduit à l'exécution de 8.775 personnes (2). De nombreuses exécutions sommaires sont constatées.

Le 27 juin 1944, était mise en place l'épuration administrative, celle conduite par des magistrats et qui a pour objectif d'assurer l'épuration légale des administrations, des magistrats et des particuliers compromis avec les Allemands. Seront étudiés 300.000 dossiers, 127.000 jugements seront rendus et 97.000 condamnations seront prononcées pour des peines allant de 5 ans de dégradation nationale à la peine de mort. Trois amnisties seront notifiées, l'une dès 1947, puis 1951 et 1953.

Enfin, 18 novembre 1944, était créée la Haute-Cour, seule à même de

¹ *Balland, Paris, 1985*

² *"Vingtième siècle", Revue d'histoire, n°33, 1^{er} semestre 1992, Henry Rousso*

juger le chef de l'Etat, le chef du gouvernement ou bien les ministres. En Gironde, comme ailleurs, le premier travail du Comité départemental de Libération avait été d'apurer l'annuaire officiel du département. Pour cela, il fallut établir la liste des fonctionnaires, déjà en place, et à classer suivant la confiance que la Résistance pensait possible de leur accorder. Un barème tout simple était à appliquer. Il allait de 0 (à arrêter), à 5 (à promouvoir). Alors qu'il s'était vu attribuer la note 1 (épuration demandée), Maurice Papon était nommé à la charge de directeur de cabinet du Commissaire de la République Gaston Cusin et, nommé préfet, devenait responsable de l'épuration administrative.

En Gironde, le CDL remettait plus de 200 dossiers au secrétaire général de la police après reçu et parfois analysés plus de 5.000 dossiers. Après la libération les prisons étaient pleines. Le 29 septembre 1944 ils étaient 291 prisonniers au fort du Hâ, 263 à la caserne Boudet, 145 à la prison de Libourne et 851 entassés au camp de Mérignac. Début 1945, la population carcérale s'évaluait à 4838

internés administratifs.

De 1944 à 1948, l'épuration girondine motiva:

- 882 comparaisons devant la cour de justice de Bordeaux ;
- 66 condamnations à mort (Dont 15 exécutions) ;
- 340 peines de travaux forcés ;
- 355 peines d'emprisonnement ;
- 1303 personnes frappées d'ingnité nationale

Il est certain que l'épuration, malgré les erreurs et les excès constatés, ne répondit pas à l'attente des Résistants. Que pouvaient penser ceux-ci en découvrant dans le journal officiel du 1e février 1945, la nomination de l'ancien chef de cabinet de Xavier Vallat, commissaire aux affaires juives sous Vichy à la tête du service des recherches des crimes de guerre (3)

³ Rapport du CDL du 9 mars 1945

Les Commissaires de la République

A ce stade de notre travail il parait nécessaire de rappeler ce que furent les Commissaires de la République, quelles étaient leurs fonctions et leurs pouvoirs. (1)

Les Commissaires de la République furent chargés du rétablissement de la légalité républicaine lors de la libération de la France en 1944 jusqu'en janvier 1946 avec la naissance de la IVème République.

Représentants du général de Gaulle, chef du Gouvernement provisoire de la République française, ils sont encore appelés les Commissaires Régionaux de la République. La plupart viennent de la France Libre, les autres, moins nombreux, de la Résistance intérieure.

Leur mission était de rétablir les libertés républicaines tout en restaurant l'autorité de l'Etat sans laisser de vacance de pouvoir pouvant favoriser l'AMGOT.

Il leur faut donc:

- rétablir les lois démocratiques;
- contrôler et limiter l'épuration sauvage;
- faire prévaloir l'épuration légale dans les structures de l'Administration, la Justice (2) et pour tout particulier ayant été compromis dans la collaboration. Ils connaîtraient des affaires économique jusqu'en novembre 1944. (Il est à noter, que, cas exceptionnel, ils disposèrent, pendant quelques mois, du droit de grâce, qui est normalement dévolu au seul chef de l'Etat). Ils eurent donc des pouvoirs très étendus mais pour peu de temps, ceux ci étant repris peu à peu par le pouvoir central s'installant.
- faire le lien entre le gouvernement parisien et les Comités départementaux et locaux de Libération, représentants de la Résistance. A ce niveau, les contacts ne furent pas toujours faciles, certains CDL et CLL ayant tendance à outrepasser leurs droits qui étaient, tout d'abord, d'assister le préfet et de donner leur accord sur tous les remplacements des membres des municipalités et du

¹ ordonnance du 10 janvier 1944

² Jusqu'en novembre 1944

Comité départemental de Libération

Les Comités Départementaux de Libération, ont été mis en place par l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs public en France, après la Libération.

Dans chaque département était institué, dès sa libération, un comité départemental de la libération chargé d'assister le préfet. Dans sa composition devait entrer un représentant de chaque organisation de résistance, organisation syndicale et partis politiques déjà représentés au sein du C.N.R. et existant au sein du département. L'ordonnance confirmait que le CDL se devait d'assister le préfet en lui faisant connaître l'opinion de tous les éléments de la Résistance.

Le CDL, par ailleurs, devait être obligatoirement consultés pour tous les remplacements qui pouvaient être envisagés au sein des municipalités ou du conseil général

La mise en place des municipalités et du conseil général était prévus, par la même ordonnance dans ses titres I et II. Dans le cas des municipalités il était précisé:

"Les conseils municipaux élus avant le 1er septembre 1939 sont maintenus ou remis en fonction." (Article 3).

Seront dissoutes les assemblées municipales nommées par Vichy et celles:

"qui ont directement servis les desseins de l'ennemi ou de l'usurpateur" (Article 4 et 7).

Les conseils municipaux pouvaient être complétés, le cas échéant, par le préfet sur avis du CDL par:

"des Français et des Françaises ayant participé activement à la résistance contre l'ennemi et l'usurpateur." (Article 5).

Les assemblées dissoutes seront remplacées avec les mêmes critères de choix. Le Comité local de Libération pouvait être, lui-même, la structure de la municipalité.

En Gironde, 550 municipalités étaient à renouveler en constatant, néanmoins, que lors de la libération, 127 délégations spéciales, définies par la résistance, étaient déjà installées.

Si, durant les premiers mois de l'année 1944, Monsieur le Préfet s'attacha à suivre, dans tous les cas, les propositions de l'assemblée, il allait manifester bientôt à leur endroit une certaine opposition, chaque jour de plus en plus grandissante et, dès lors, [leurs] avis n'étaient plus retenus" (1). Toutefois, signalons que les élections municipales de

¹ A.D.33 57W27

Conseil général (3).

- assurer le ravitaillement de leur région et la remise en route de l'économie locale.
- gérer le retour des prisonniers, des déportés par répression et juifs ainsi que des requis du STO

3

Ordonnance du 21 avril 1944, Titre V

1945 permirent de constater que les choix du C.D.L. étaient acceptés dans 90 % des cas.

Le renouvellement du Conseil général était prévu dans les mêmes conditions et, chose importante, la mise en place des conseils municipaux et du Conseil général, entraînait la cessation d'activités du Comité départemental de Libération (article 19, titre V de l'ordonnance du 21 avril 1944.

Le conflit gouvernement et C.D.L.

Le fond du conflit est le suivant: (1)

- Le gouvernement, responsable de l'ordre public, et ayant à poursuivre l'effort de guerre et à traiter avec les Alliés, entend gouverner à l'aide de l'administration centrale, des préfets et des *missi dominici* (Commissaires de la République) qui sont ses fonctionnaires et exécutent ses ordres...

- Mais les comités de Libération ne l'entendent pas ainsi. Pendant l'interrègne qui s'est écoulé entre le départ des Allemands et l'installation du gouvernement, chacun d'eux est devenu "un petit seigneur multi-têtes" dans son département. Ils ont pris l'habitude et aussi le goût du pouvoir. En l'absence d'ordres de Paris, ils ont pris l'habitude de régler la vie de leur département. Ils entendent bien continuer aujourd'hui, en dépit des préfets, des commissaires de la République, des ministres, des lois et Journal Officiel.

Le problème se posait aussi en Gironde, d'une manière moins abrupte que dans le Sud-est de la France. La question du Conseil général était reconnue (2) "Il était vraisemblable, pour ne pas dire certain, que la remise en fonctions du Conseil général avait comme corollaire la disparition, ou du moins "l'étouffement progressif" des comités départementaux de Libération et de tous les organismes issus de la Résistance."

Devant le retard apporté par le C.D.L. de Gironde, le préfet, le 3 janvier 1945, mettait celui-ci en demeure de faire tenir ses propositions sous peine de prendre lui-même les décisions nécessaires.

1

Mémoires de guerre, le Salut, 1944-1946., Plon 1959, page 316

2

"La question du conseil général", AD 57W27, non datée

Problèmes restant à régler

Le C.D.L. départemental, dans sa structure, avait prévu de nombreuses commissions dans l'intention d'apporter les solutions indispensables pour la reprise d'une vie normale. Déjà la remise en place des municipalités ouvrait sur la mise à jour des listes électorales, travail nécessaire pour retrouver démocratiquement la République. Mais à la commission des municipalités s'ajoutait celle de l'épuration, de la chancellerie, du ravitaillement, de l'administration, de la radio, de la presse, du travail et même une commission militaire qui vit le jour le 24 juillet 1945.

La diminution des rations attribuées, selon les catégories concernées, va diminuant au fil des années. Les routes et les voies ferrées ont subi de terribles dommages perturbant ou paralysant les transports. La razzia nazie est passée par là. Le marché noir est prospère et se poursuivra encore longtemps. Ainsi, si en octobre la ration journalière de pain de chaque consommateur est de 350 g, elle sera éclatée en 1944 en 125 g pour les enfants et 250 g pour les autres catégories, avec toutefois 375 g pour les "J3". (1) De même, les 350 g de viande (2) alloués en 1940 tombent à 250 g en octobre 1944. Le fromage, distribué par 50 g hebdomadaires chute à 20 g en 1944. Tout est contingenté, ainsi le savon le sera jusqu'en 1949. Certains départements, comme la Gironde, affréteront des trains pour aller chercher des pommes de terre en Haute Vienne, région où des stocks existent. Mais là encore des problèmes peuvent se poser. Ainsi, le représentant de la commune de Monségur signale que sur douze tonnes de marchandises, collectées dans les communes du canton et vérifiées au départ, 11 tonnes et 600 kilos ont disparu.

Les rapports d'activité de ces commissions comme les compte-rendus de réunions cantonales ou départementales nous donnent un aperçu de la situation de la France sur des problèmes particuliers tels le ravitaillement ou la presse.

Le Ravitaillement:

Le C.D.L. souhaitait que soit organisé le ravitaillement de la population. La Libération en elle-même ne pouvait provoquer un retour à la consommation normale. Les titres de rationnement mis en place dès septembre 1940 n'allaient disparaître que progressivement. Ils seront changés trois fois, en novembre 1941, en juillet 1944 et en septembre 1946. Le constat fait alors était sévère:

"L'organisation du ravitaillement est entièrement à faire".

Bordeaux, privé de son port jusqu'en 1945, était, pour le CDL, le centre des préoccupations journalières ainsi que l'un des sujets principaux de ses réunions hebdomadaires, alors que le marché noir,

pourtant poursuivi, continuait à sévir.

Il apparaît, à la lecture de ce rapport (3) que la production de la Gironde ne permettait de ravitailler convenablement la population qui ne peut comprendre que le CDL n'ait pas la force et les moyens de rompre ce cercle infernal qui empêchait les Girondins d'aller proposer

1 *Jeunes de 13 à 21 ans.*
2 *Dont 20% d'os*
3 *Rapport du CDL du 9 mars 1945*

leur "vin ailleurs, là où on en a besoin, pour obtenir en échange pommes de terre, légumes secs, viandes".

Les solutions étaient là: échange de vin contre de la farine, ramassage des légumes secs dans la région landaise, accords passés avec les départements voisins, en particulier le Lot-et-Garonne et la Charente; pommes de terre ramenées de Haute-Vienne, fourniture de bois pour le chauffage des écoles, répartition de l'essence disponible conformément aux urgences déclarées, réouverture du port de Bordeaux, etc (4).

Salaires:

Avant de préconiser un relèvement des salaires, qui prendrait date à partir d'octobre 1944, le CDL, en accord avec les représentants de la C.G.T, accepta le principe d'une prime qui se serait appelée "prime de libération", d'un montant de 1.000 francs.

Liberté de la presse:

Toujours dans l'esprit du programme du C.N.R, et tenant à un retour de la liberté de la presse, le C.D.L s'attela à une nouvelle organisation de l'information, en accord avec les responsables des journaux créés à la Libération, c'est à dire "Sud-ouest", représenté par M. Lemoine, "La Nouvelle République", par M. Palauqui et la "Gironde Populaire", par Madame Laborde.

Cette opération s'est présentée sous un double volet:⁽⁵⁾

1°) Apurement du passé.

Suspension de trois journaux bordelais: "La Liberté du Sud-ouest", "La France de Bordeaux" et "La Petite Gironde" avec nomination d'un administrateur provisoire et l'ouverture de poursuites. Quinze journalistes ont été arrêtés; deux sont recherchés par la police. Par comparaison: trois journalistes arrêtés à Marseille et cinq à Toulouse

2°) Mise en place de la presse nouvelle en distinguant

- les journaux s'étant sabordés;
- les journaux ex clandestins.;
- les journaux publiés par des équipes de patriotes habilités.

C'est ainsi que "Combat" paraîtra sur les presses de l'ancienne "France de Bordeaux", que "Sud-ouest" utilisera celles de la "Petite Gironde" et que la "République du Sud-Ouest" sera imprimée sur les presses de l'ex "France"; la "Liberté du Sud-ouest" laissera sa place au "Courrier Français".

Ces derniers paragraphes confirment qu'effectivement les Comités Départementaux de Libération tendaient à vouloir partager le pouvoir départemental avec les représentants du gouvernement.

Le retour vers la légalité et la République allait passer par la reprise en main du pouvoir central et un affaiblissement progressif des structures mises en place par la Résistance..

Le 23 septembre 1944 un décret du GPRF ordonne l'intégration des

⁴ Rapport du CDL du 9 mars 1945
⁵ AD33 57W27

FFI à l'armée régulière. Puis le 28 octobre 1944, les FFI non engagés dans l'armée étaient mis en congé.

Le 20 juillet 1944, le C.N.R. avait lancé le mot d'ordre de la création des Milices patriotiques "destinées à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités de Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine et par le strict rattachement aux F.F.I. dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous".

Or, le 28 octobre 1944 le gouvernement demande que les milices patriotiques soient désarmées et dissoutes par le ministre de l'intérieur André Tixier. On enregistrait quelques réactions après cette disparition; des Gardes Civiques et Républicaines furent envisagées. Mais le C.D.L. de Gironde s'indignait, le 1er février 1945, du retard apporté à leur constitution ⁶.

Autre sujet d'insatisfaction, le CNR en réunion plénière de fin février 1945, constatait que les orientations et décisions gouvernementales s'éloignaient des vues de la Résistance. Il lançait donc l'idée des

Etats généraux de la Renaissance française à charge aux divers CDL de constituer dans les délais les plus courts, avec l'aide de la base, les divers cahiers de doléances à présenter le 14 juillet 1945, à Paris. Ce qui fut fait dans le cadre du Palais de Chaillot. Diverses résolutions étaient adoptées. Une proclamation et un serment y furent prononcés. Mais, l'attention se porta davantage sur les cérémonies officielles organisées dans le cadre de la Fête Nationale. Déjà, les élections municipales des 29 avril et 13 mai 1945 avaient mis en place maires et conseillers. La consultation des rapports d'activité des différents comités pourrait nous laisser penser, que leur influence restait des plus efficaces; or, leurs jours étaient alors comptés, car, conformément à l'article 19 de l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération, les CDL devaient cesser leurs fonctions après la mise en place des conseils municipaux et des conseils généraux. Ces derniers seront désignés le 21 octobre 1945.

Donc, malgré les Etats généraux de la Renaissance française, l'activité des CDL va progressivement décroître. Les réunions sont moins fréquentes et beaucoup moins suivies. En février 1946, la décision suivante était prise:

"Le CDL de Gironde refuse de se constituer en association placée sous le régime de la loi de 1901 et décide de se maintenir jusqu'à la mise en application de la Constitution et jusqu'à la dissolution officielle de C.N.R."

Je n'ai pu trouver de date de dissolution de celui-ci, par contre les textes précisent que l'été 1945 vit s'effacer son influence bien que son programme de gouvernement de 1944 soit encore aujourd'hui dans tous les esprits.

⁶ AD33 57W27 Constitution des G.C.R.

Le retour politique

Le retour à la démocratie entendait le retour aux élections qui allaient permettre au peuple de s'exprimer après tant d'années de contraintes et de silence en dehors de l'option de résister, première manière de faire connaître son opposition au régime et à ses représentants.

Par ordonnance du 21 avril 1945, portant organisation des pouvoirs public en France, après la Libération, étaient rétablis, entre autres, les conseils municipaux ainsi que les conseils généraux. Des élections étaient à prévoir

Conseils municipaux

Les élections municipales se déroulaient les 29 avril, pour le premier tour et le 13 mai 1945 pour le second tour. Ces élections se placeront dans un climat que nombreux vont dénoncer. En effet, la situation économique est toujours précaire et les prisonniers de guerre, comme les déportés, ne sont pas encore tous revenus et, de fait, ne pourront s'exprimer. De plus, tous les problèmes d'épuration ne sont pas réglés entraînant des heurts dans de nombreuses vies politiques locales.

Au final:

modérés:	15.600 communes
radicaux:	6.400 communes
SFIO:	4.100 communes
PCF:	1.400 communes
MRP:	477 communes

Conseils généraux:

Un scrutin à deux tours qui se tinrent les 23 et 30 septembre 1945 avec, pour résultat, une forte progression des socialistes et des communistes.

Retour de la République:

Ces premières structures étant définies, les listes électorales étant révisées, bien que non complètes, il restait à traiter la question principale:

- devait-on conserver les lois constitutionnelles de 1875 ?

Un référendum était proposé avec deux questions:

1°) Faut-il une nouvelle constitution ?
(Cette première question permettant de savoir s'il faut ou non maintenir la Troisième République)

2°) Faut-il limiter les pouvoirs de l'Assemblée constituante élue simultanément?

question n'existant que selon le résultat de la première.

A 96% n les votants répondirent "Oui" ce qui permit de maintenir la Troisième République jusqu'au 27 octobre 1946. Par ailleurs, le choix des députés dégageait une majorité tripartite constituée du PCF, de la SFIO et du MRP.

Le "Oui, oui" apporté par les urnes répondait aux propositions du général de Gaulle aux côtés de la SFIO et du MRP.

Trois autres solutions avaient été prévues:

"Oui à la IVème République, non aux limitations" prôné par le PCF;

"Non, Non" disaient les Radicaux et, enfin, "Non à la IV°, oui aux limitations" avis de la droite, proche de Vichy.

La France demandant une nouvelle Constitution, il fallait, pour cela, mettre en place une Asemblée constituante à qui reviendrait la lourde tâche de rédiger et de proposer la future constitution. Le vote eut lieu le 21 octobre 1945. L'Assemblée constituante était élue pour une durée limitée de sept mois. Une majorité tripartite se dessinait:

PC, MRP, SFIO

Ce vote débouchait sur la loi constitutionnelle du 2 novembre 1945 qui, malgré sa brièveté, définissait une véritable "constitution provisoire" pour la France avant la Constitution définitive. On l'appelle parfois "la petite constitution". Pendant ce temps, le pouvoir législatif était confié à l'Assemblée constituante et le pouvoir exécutif restait au Gouvernement Provisoire de la République Française.

Elu à l'unanimité président du gouvernement provisoire, le 13 novembre 1945, le général de Gaulle remettait son mandat, le 16, à la disposition de l'Assemblée.

Le 19 avril 1946, un projet de constitution était voté par l'Assemblée. Il était soumis au référendum et présenté au corps électoral le 5 mai 1946 qui le rejetait par 53% des votants.

Une nouvelle Assemblée constituante était à mettre en place, pour répondre à la loi constitutionnelle de 1945. De nouvelles élections ont lieu, rapidement, le 2 juin

suivant. Les résultats faisaient à nouveau ressortir le tripartisme déjà connu mais dans une répartition nouvelle par ordre d'importance:

MRP, PC et SFIO

Le nouveau projet sera un compromis entre ces trois grands partis.

Soumis au corps électoral par le référendum du 13 octobre 1946, ce projet était accepté par 53,4% des votants, en soulignant le volume important d'abstentions, environ 31% des électeurs. Pourtant, à l'issue de ce vote vont se mettre en place les derniers éléments devant ouvrir sur la IV° République. Ainsi, le 10 novembre était élue l'Assemblée nationale et le 8 décembre le Conseil de la République.

Le 24 décembre 1944, la nouvelle Constitution de la IV° République entrainait en vigueur. Il restait à élire, un Président de la République, qui ne serait pas Charles de Gaulle, celui-ci ayant fait savoir le samedi 28 qu'il n'était pas candidat.

Le 16 janvier 1947, Vincent Auriol est élu Président de la IV° République.

La République était enfin revenue, mais encore entravée par des difficultés économiques, n'ayant pas encore réglé ses problèmes d'épuration et alors qu'à l'horizon se dessinait des signes avant-coureurs de turbulence en Algérie, où de sanglantes émeutes venaient de se produire à Sétif et à Guelma, le 8 mai 1945 et en Indochine où Hô Chi Minh prenait place au Viet-Nam avec son comité de Libération.

Il était favorisé en cela par la décision des trois grands (URSS, USA et Grande Bretagne), qui, réunis à Posdam, du 17 juillet au 2 août 1945, avaient décidé de confier le rétablissement de l'ordre, en Indochine française, sans consultation de la France, au Royaume Uni et à la République de Chine.

La France retrouvait la République, rejoignant le cercle des grandes puissances mais, malheureusement, les jours difficiles de la décolonisation étaient proches.

Jacques Loiseau

Table des matières

A - Introduction	page 02
B - 1940 - Quel avenir pour la France ?	
1) - <i>La Collaboration</i>	
2) - <i>Les Alliés</i>	
3) - <i>Les Alliés, Vichy et de Gaulle</i>	page 03
4) - <i>"Voilà, ma tâche !"</i>	
C - 1943 - Comité Français de Libération National	page 05
1) - <i>Le C.F.L.N.</i>	
2) - <i>L'A.M.G.O.T.</i>	
3) - <i>Le C.F.L.N. son action</i>	
4) - <i>Programme du Conseil National de la Résistance</i>	
D - Gouvernement Provisoire de la République Française	page 07
1) - <i>Présentation</i>	
2) - <i>Les derniers sursauts de Vichy</i>	
a) - <i>Philippe Pétain</i>	
b) - <i>Pierre Laval</i>	
3) - <i>Le combat continue</i>	page 08
a) - <i>La Libération de Paris</i>	
b) - <i>Interventions de la Résistance</i>	
c) - <i>Interventions des troupes françaises</i>	
4) - <i>Les poches de résistance allemandes</i>	page 10
a) - <i>Saint Nazaire</i>	
b) - <i>Lorient</i>	
c) - <i>La Rochelle</i>	
d) - <i>Poche de royan et de la Pointe de Grave</i>	
e) - <i>Calais n'est pas Dunkerque</i>	page 11
E - La remise en route	page 11
1) - <i>L'épuration</i>	
2) - <i>Les Commissaires de la République</i>	
3) - <i>Comité départemental de Libération</i>	
4) - <i>Le conflit gouvernement et C.D.L.</i>	page 13
5) - <i>Problèmes restant à régler</i>	
F - Le retour politique	page 15
1) - <i>Election des Conseils municipaux et généraux</i> <i>fin du Comité Départemental de Libération</i>	
2) - <i>Elections législatives et référendum</i>	
3) - <i>Retour de la République</i>	
G - Bibliographie	
Charles de Gaulle, « Le rebelle », Jean Lacouture, Le Seuil, Paris, 1984	
Dictionnaire historique de la Résistance, Robert Laffont, 2006, Paris	
L'Afrique du Nord dans la guerre, Levisse-Touzé Christine, , Paris, Albin Michel, 1998	
L'armée de Vichy, Robert O. Paxton, Taillandier, 2004, Paris	
L'homme nouveau, Limore Yagil, Editions Septentrion, 1997, Paris	
Mémoires de guerre, Charles de Gaulle, l'Unité, Plon 1956 tomes 1 et 2	
Mémoires de guerre, Charles de Gaulle, l'appel, Plon 1954 tomes 1 et 2	
Mémoires de guerre, Charles de Gaulle, le salut, Plon 1954 tomes 1 et 2	
La IVème République, Jacques Fauvet, « Livre de poche », 1959	
Pierre Laval, Jean-Paul Cointet, Fayard 1993	
Vichy capitale, Michèle Cointet, Perrin, 1993	
Histoire de Vichy, Jean-Paul Cointet, Plon, 1996	
Pétain, Marc Ferro, Fayard, 1987	
La République des illusions,Georgette Elgey, Fayard, 1965	
La dernière année de Vichy, André Brissaud, Perrin, 1965	